

Le Mutualiste Marseille Métropole



VIE DE LA MUTUELLE

- **Fouzia DAMiR**
Une nouvelle responsable comptable
- Centre de Santé
- Nouveau Site Internet
- La Mutuelle à Lyon
- Loi Santé 2022
- Hommage à François Amico et Michel Cauvin
- La Mutuelle
- Evolue
- Agenda
- Gouvernance
06/19
- Conseil d'Administration
Carine Pinet et Eric Gilly

SANTE

- Reste à Charge Zéro
- Bien choisir vos lunettes

LOISIRS

- Coin Cuisine :
- Soupe au Pistou
- Vin Domaine Comte Péraldi



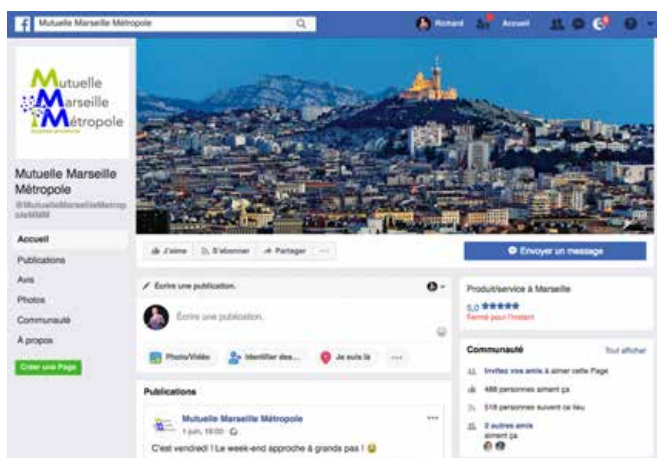
MUTUALITÉ
FRANÇAISE

HORAIRES : Du Lundi au Vendredi de 8 H 30 - 12 H 30 / 13 H 30 - 17 H

ORGANE OFFICIEL DE LA MUTUELLE MARSEILLE METROPOLE - Octobre 2019
I.S.S.N. 1269-5416 - Trimestriel - Prix unitaire : 0,91 euros

Sommaire

- | | | | |
|------------|--|--------------|---|
| 2 | Sommaire | 12-13 | Reste à Charge Zéro |
| 3 | Le mot du Président | 14 | La Mutuelle vous conseille pour bien choisir vos verres de lunettes |
| 4 | Les Actualités du Centre de santé | 15 | Votre Mutuelle à Lyon |
| 5 | La Mutuelle vous présente son nouveau Site Internet | 16 | Gouvernance 06/19 |
| 6-7 | Le Centre Dentaire de Marseille | 17 | Portraits de :
- Carine Pinet & Eric Gilly
- Fouzia Damir |
| 8-9 | Loi : «Ma Santé 2022» | 19 | Loisirs : le coin cuisine :
- La Soupe au Pistou
- Le Vin Domaine Comté Péraldi |
| 10 | Hommage à François Amico et Michel Cauvin | 20 | Le Centre de Santé de la Mutuelle Marseille métropole |
| 11 | La Mutuelle s'adapte et évolue
La Mutuelle vous rencontre
Agenda | | |



Retrouvez-nous sur
Facebook

[www.facebook.com/
MutuelleMarseilleMetropoleMMM](http://www.facebook.com/MutuelleMarseilleMetropoleMMM)



La Mutuelle Marseille Métropole met le turbo pour la rentrée !

par le Président Patrick Rué

Depuis le début de l'année de nombreuses améliorations se sont mises en place.

Elles suivent celles de 2018 qui avaient entériné l'arrivée d'une nouvelle Directrice Générale, la mise en place d'un logiciel, la rénovation des locaux et de l'accueil.

Pour 2019, la Direction a procédé à la réorganisation des services, ce qui a permis d'obtenir des remboursements beaucoup plus rapides, un réseau téléphonique plus accessible, un accueil plus soigné et des services administratifs plus performants.

Mais aussi des horaires publics plus confortables (8h30 /12h30 et 13h30/17h00), une Commission de Réclamations désormais efficace, une Commission Sociale très ...sociale et le lancement du nouveau site où vous pourrez suivre entre autres vos remboursements !

Le Reste à Charge Zéro se profile avec un impact certain sur les mutuelles car ce sont elles qui en assureront le financement. Le gouvernement fait des cadeaux avec l'argent des autres!!!

La MMM travaille à sa mise en place pour satisfaire ses adhérents au mieux !

Le Centre Médical de la rue de Rome vient d'être pourvu d'un nouveau Responsable qui a aussi pour mission d'augmenter sensiblement l'offre de soins et de spécialistes .

La MMM une mutuelle, pas une assurance!!!



Mutualiste Marseille Métropole

**ORGANE OFFICIEL DE LA
MUTUELLE MARSEILLE MÉTROPOLE**
Septembre 2019 -
I.S.S.N. 1269-5416 - Trimestriel
Prix unitaire : 0,91 euros - n° 351

Direction Administrative et Rédaction :
4, Rue Venture - C.S. 41822 -
13221 Marseille Cedex 01.
Tél : 0805 257 507 - Fax : 04.91.13.93.15
E-mail : accueil@mut-mun-provence.fr.
CCP 1692 38 U Marseille -

Directeur de Publication :
RUÉ Patrick

**Composition du Conseil
d'Administration de la Mutuelle
Marseille Métropole :**
Président : RUÉ Patrick
MM. ALAIMO Lionel, AYACHE Patrice,
BIBERIAN Arthur, CARDI Liliane, CONTE
André, CONTRERA Richard, DE MARIA
Félix, DEMAZIERE Claudine, FRIGA Karima,
GARCIA Jean-Pierre, GILIBERTI Mireille, GILLY
Eric, GROS Jean-Pierre, KARABADJAKIAN
Michel, LAFONT Joëlle, LAUZAT Pierre,
LEBORGNE Nicole, MAUPOINT Jeannine,
MENCACCI François, MOSCATELLI Bruno,
PAGANO Eliane, PINELLI Gérard, PINET
Carine, SOGLIUZZO Henri, SOUDAIS Patrick,
VOLLARO Alain, VOLLARO Monique.

Membres du bureau :
Président : Patrick RUÉ
Vice-Président : Patrick SOUDAIS
Vice-Président : Alain VOLLARO
Vice-Président : André CONTE
Vice-Président : Jean-Pierre GARCIA
Trésorier Général : Michel KARABADJAKIAN
Secrétaire Général : Arthur BIBERIAN
Secrétaire Adjoint : Mme. Liliane CARDI
Conseiller Technique : Félix DI MARIA

**Le Mutualiste Marseille Métropole –
organe officiel**
de la Mutuelle Marseille Métropole -
Mutame Provence N° 13 1092 –
Prix du numéro 0,91 euros.
Abonnement annuel : 3,64 euros.
Périodicité : trimestrielle
Commission paritaire N° 1112 M 06261 -
N° ISSN 1269-5416.
Dépôt légal 7 Janvier 2010.

Publicité : S.A.C.P. -
Crédits photos : fotolia.fr / Delphine
RAGOBERT / Mutuelle Marseille Métropole
Composition création :
Compographique : Tél : 04.91.50.34.34
Imprimeur : Compographique -
46, Avenue des Olives - 13013 Marseille.
04 91 50 34 34

La reproduction des articles et photos du
Mutualiste Marseille Métropole est interdite
sans autorisation écrite des auteurs.

- 18 Juillet 2019 -

Conseil d'Administration Centre de Santé

Les Actualités du Centre de Santé Marseille Métropole



Le Jeudi 18 Juillet 2019, le Président, la Directrice Générale et l'ensemble des administrateurs du Centre de Santé se sont réunis dans le cadre du Conseil d'Administration du centre. Pendant cette séance, le Rapport de Gestion et les Comptes Annuels 2018 ont été approuvés, un nouveau Responsable a été nommé et des investissements en matériel ont été votés.

Notre Centre de Santé a pour vocation d'accueillir, de soigner et de suivre nos patients avec le

plus grand intérêt. C'est pourquoi, notre projet de développement nous pousse à étoffer notre offre de soins et nos équipes médicales afin de toujours améliorer la prise en charge de nos patients durant tout leur suivi médical. Pour cela, nous allons nous équiper d'un nouvel échographe et nouveaux équipements d'ophtalmologie, plus performants et plus précis, qui nous permettront d'affiner nos diagnostics.

Plusieurs médecins et spécialistes vont nous rejoindre dès le début de l'année 2020. Grâce à cette nouvelle équipe, vous pourrez obtenir un rendez-vous plus rapidement, sur des créneaux plus élargis.

***Soucieuse de la qualité de l'accueil et des soins,
toute l'équipe du
Centre de Santé Marseille Métropole
reste à votre disposition et à votre écoute.***

***Venez nous rencontrer au :
51, rue de Rome 13001 Marseille
Tél.: 04 91 13 98 88 / 89.***



Gilbert MOTTA
Responsable du Centre de Santé

LA MUTUELLE MARSEILLE MÉTROPOLE

VOUS PRESENTE SON NOUVEAU SITE INTERNET

Ce nouveau site internet plus simple d'utilisation vous permettra de:

- Suivre vos remboursements
- Trouver des réponses à vos questions
- Faire des demandes de devis

Le nouveau site de la Mutuelle Marseille Métropole réunit toutes les informations importantes dont vous pourriez avoir besoin. Il vous propose les avantages que peut vous offrir la Mutuelle Marseille Métropole, tels que la location d'appartements ou encore le Mutualiste.

Désormais compatible avec les smartphones, il ne sera plus nécessaire d'appeler ou de se déplacer.

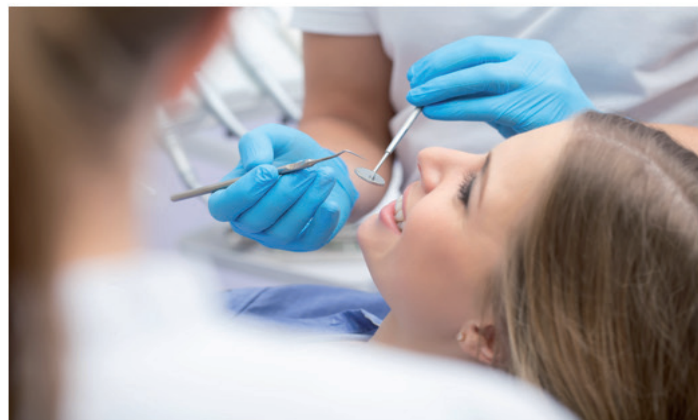
www.mutuelle-marseille.com

- Marseille Caisserie : 20-26 rue Caisserie 13002
☎ 04 96 11 62 96
- Aubagne les Défensions : 60 Allée des Faïenciers 13400
☎ 04 42 84 65 02

Avec 2 Centres dentaires à votre disposition, le Centre Dentaire de Marseille est une Institution phare de santé dentaire dans l'aire métropolitaine marseillaise depuis 1922.

Avec près de vingt dentistes prenant en charge plus de 15 000 patients par an, le CDM s'engage à donner à tous, un accès à des soins dentaires de qualité à des tarifs maîtrisés .

- Soins dentaires
- Prothèses
- Pédodontie
- Orthodontie Enfants
- Orthodontie Adultes
- Blanchiment, Esthétique
- Imagerie
- Urgences
- Implantologie



NOTRE ENGAGEMENT QUALITE

Des partenariats avec des laboratoires de prothèses de l'aire Métropolitaine Marseillaise (agréés Agence Nationale de Sécurité du Médicament) et une fabrication française.

Une Certification ISO validée en 2011



Agréé et Conventionné Sécurité Sociale
Tiers-Payant Mutuelles et Réseaux de Soins - 100%
CMU – AME

**Partenariat Mutuelle Marseille
Métropole**

Remboursements améliorés

- Tiers payant, bénéficiaires de la CMU.
- Conventionnement avec la plupart des mutuelles et des réseaux de soins.

Des paiements facilités :

- CB (4 fois sans frais)
- Espèces
- Chèques

Dentaire

Soins dentaires
Prothèse dentaire (accord Sécurité Sociale) (1) (3)
Forfait orthodontie annuel remboursé par le régime obligatoire (3) (4)
Implant dentaire forfait annuel (3)

LABEL 1	LABEL 3	LABEL 3S	LABEL 4
100%	100%	100%	220%
100%	170%	300%	320%
100%	100% + 153€	100% + 1000€	100% + 1000€
-	-	1000€ / an	1500€ / an

Nouveau !

Ouverture d'un bloc opératoire pour la chirurgie implantaire dans notre centre de Marseille Caisserie

La pose d'implants dentaires est une solution définitive et de longue durée pour remplacer des dents manquantes et conserver les dents saines à proximité.

Réalisée sur notre site de la rue Caisserie, dans une salle dédiée à la chirurgie implantaire (salle blanche), offrant des garanties d'hygiène très strictes, des chirurgiens-dentistes spécialisés vous proposent sous anesthésie locale la pose d'implants dentaires de qualité (implants français) à un tarif très maîtrisé.

N'hésitez pas à nous contacter pour que nos spécialistes puissent vous aider et étudier une solution adaptée à vos besoins et **profitez de notre partenariat privilégié réservé aux adhérents de la Mutuelle Marseille Métropole.**



Salle d'implantologie

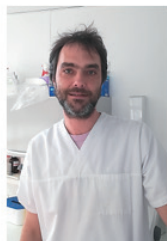
Exemple de tarif :
Forfait « IMPLANT - PILIER - COURONNE »
à partir de 1415 € (selon devis)



Notre équipe de chirurgiens-dentistes implantologues :



Dr Claude GALLIZIA



Dr Niels RASMUSSEN



Dr Frédérique YEREMIAN



Et nos assistantes
Laëtitia et Eliane

LA MUTUELLE MARSEILLE MÉTROPOLE

LOI MA SANTE 2022,

CE QU'IL FAUT RETENIR



Dans la lignée de ce qu'avait annoncé le Chef de l'Etat en septembre 2018, le projet de loi pose toutefois les bases d'une importante réorganisation de l'offre de soins en France.

Réorganiser et restructurer les soins de proximité pour pallier le manque de médecins. C'est l'enjeu du plan de transformation du système de santé. « Mon ambition est claire : je veux que ce qu'on appelle le système de santé soit l'un des piliers de l'Etat providence du XXI^e siècle qui prévient et protège et puisse accompagner les parcours de vie », a déclaré Emmanuel Macron.

L'exercice médical isolé deviendra l'exception d'ici à 2022. Les médecins regroupés pourront bénéficier de subventions pour recruter des assistants médicaux, un nouveau métier. Ils seront également fortement incités à adhérer aux communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) qui mailleront tout le territoire.

Ce plan « Ma santé 2022 » a été en partie mis en musique dans un projet de loi porté par Agnès Buzyn.

Les principales mesures du plan « Ma santé 2022 » :

Un parcours de formation modifié

Formation Initiale :

Le « numerus clausus » et le concours qui limitait le nombre d'étudiants admis en 2^e année de médecine, dentaire, pharmacie et maïeutique (sage-femme) seront supprimés à la rentrée 2020. Les effectifs d'étudiants en 2^e ou 3^e année seront déterminés par les universités, en lien avec les agences régionales de santé, selon leurs capacités et les besoins du territoire.

Objectif, « augmenter de 20% » environ le nombre de médecins formés, tout en diversifiant leurs profils, grâce à des passerelles entre les cursus et des critères de sélection qui restent à préciser par décret. Les « épreuves classantes » en fin de 6^eme

année de médecine vont également disparaître au profit de nouveaux examens.

Formation Continue :

Par ailleurs, des ordonnances définiront les conditions d'une « re-certification » régulière des médecins en exercice, pour vérifier leurs compétences et leurs capacités à exercer.

Nouvelle organisation de la santé et de la chaîne de soin

Carte pour les hôpitaux de proximité :

Le projet de loi habilite le gouvernement à réviser la carte hospitalière par ordonnances.

Il s'agira de labelliser entre 500 et 600 « hôpitaux de proximité » recentrés sur la médecine générale, la gériatrie et la réadaptation, mais sans chirurgie ni maternité.

Les règles d'autorisations des activités de soins (chirurgie, maternité, urgences...) et des équipements seront modifiées.

Baisse du nombre de tarifications à l'activité :

Le financement des hôpitaux va être revu, en effet la tarification à l'activité (T2A) entraîne une inflation du nombre d'actes dans les hôpitaux. Mise en place en 2004 dans le cadre du plan « Hôpital 2007 », cette méthode de financement rémunère les établissements en fonction de l'activité médicale qu'ils effectuent et constitue quelque 63 % des ressources des hôpitaux publics.

Des forfaits « patient diabétique » et « patient insuffisance rénale chronique » seront mis en place dès 2019 avant un élargissement à d'autres pathologies à partir de 2020. « Le bonus à la qualité » pour les établissements hospitaliers sera porté de 60 millions d'euros par an à 300 millions d'euros dès l'année prochaine. L'objectif étant que la T2A ne représente pas plus de 50 % du financement des hôpitaux en développant notamment les parcours de soin.



Au total, quelque 4.000 assistants médicaux seront recrutés d'ici 2022. Leur profil reste encore à définir (infirmier, aide-soignant ou assistant administratif ?).

Développer l'ambition numérique de la santé

Innover en valorisant les données cliniques :

Une « plateforme des données de santé » remplacera l'actuel Institut des données de santé. Ces données (1,2 milliard de feuilles de soins par an, 500 millions d'actes médicaux, 11 millions d'hospitalisations...) seront plus largement accessibles, et leur champ étendu aux données cliniques recueillies par exemple par les médecins libéraux.

Ainsi l'exploitation de ces informations pourra être utile pour la recherche ou le développement des méthodes d'intelligence artificielle, mais qu'en est-il de nos vies privées ?

Espace numérique personnalisé :

Il s'agit de mettre à disposition un espace numérique de santé pour les usagers d'ici le 1^{er} janvier 2022, leur permettant de gérer leurs données de santé et de participer à la construction de leurs parcours de santé avec les professionnels ou établissements.

Déployer pleinement la télémédecine et le télésoin :

Un nouveau terme est créé, « télésoins », il se définit comme une « pratique de soins à distance utilisant les technologies de l'information et de la communication et qui met en rapport un patient avec un ou plusieurs pharmaciens ou auxiliaires médicaux »

Le « télésoin », pourra par exemple concerner « l'accompagnement par les infirmiers des effets secondaires de chimiothérapies orales, ou encore les séances d'orthophonie et d'orthoptie à distance ».

Coordination des médecins libéraux :

Le gouvernement a promis le déploiement et le financement de 1.000 communautés professionnelles territoriales de santé d'ici 2022 (aujourd'hui 200), pour favoriser le travail en équipe des professionnels de santé libéraux avec notamment la prise en charge de consultations sans rendez-vous, pour soulager l'hôpital.

Condition d'accès à l'emploi de médecin facilitées :

Des mesures sont prévues pour faciliter les débuts de carrière des médecins, rendre l'hôpital plus attractif et améliorer l'accès aux soins.

Le dispositif de médecin adjoint, qui permet à un interne d'assister un médecin en cas d'afflux saisonnier dans les zones touristiques, sera étendu aux zones en manque de médecins.

Du côté des établissements de santé, un statut unique de praticien hospitalier sera créé par ordonnance et le concours lié supprimé, pour rendre l'exercice mixte (en libéral et à l'hôpital) plus aisé.

Thérapeutes étrangers :

Indispensables au fonctionnement de nombreux hôpitaux publics, mais en théorie interdits d'exercice, certains médecins, pharmaciens, dentistes et sages-femmes diplômés hors de l'Union européenne pourront voir leur situation régularisée d'ici à fin 2021 après étude de leur dossier.

Un nouveau métier : assistant médical.

Un nouveau métier va voir le jour, celui d'assistant médical, le but étant de faire gagner du « temps médical » aux praticiens libéraux.

L'assistant médical sera chargé de seconder les médecins en effectuant notamment des tâches administratives ou encore des actes simples comme une prise de tension ou de température - une demande formulée de longue date par les professionnels.



LA MUTUELLE MARSEILLE MÉTROPOLE

François Amico et Michel Cauvin

Figures emblématiques de votre Mutuelle

Un grand, un immense
merci
 à **François Amico**
 et **Michel Cauvin**

Cet été, nous avons dit au revoir à deux figures emblématiques de la Mutuelle Marseille Métropole. Deux personnes qui sont là depuis plus de cinquante ans, qui ont vu la mutuelle à ses débuts ouverte seulement aux agents de la Ville de Marseille. Monsieur Amico et Monsieur Cauvin ont suivi et participé à l'avancée et à la modernisation de votre mutuelle. Ils l'ont aidé à se développer, à

s'ouvrir à toutes les personnes qui en ont besoin.

Michel Cauvin qui était alors directeur de la police municipale, aidait aussi à la trésorerie de la Mutuelle des Municipaux. Avec François Amico, ces fervents militants se sont battus toute leur vie pour l'amélioration des conditions sociales de nos adhérents. Ils s'occupaient aussi de la fonction d'audit interne et du suivi des travaux des bâtiments. Nous les remercions chaleureusement pour toutes leurs actions en faveur des adhérents, des salariés et de leur soutien constant au Conseil d'Administration.



REORGANISATION / AMELIORATION

LA MUTUELLE S'ADAPTE / EVOLUE

Dans le but de toujours améliorer la qualité de ses services à l'adhérent, la MMM a repensé son organisation.

2 personnes sont désormais dédiées à l'accueil des adhérents. Ces agents ont bénéficié d'une formation pointue sur la qualité de l'accueil et de l'information pour un accompagnement complet de l'adhérent.

La gestion des contrats, qui était jusqu'à présent assurée par le service Prestations, est désormais rattachée au service Gestion qui regroupe ainsi les activités techniques, de souscription et la gestion des cotisations.

Le service Prestations a profondément évolué afin d'améliorer le traitement des demandes de prestations.

L'équipe vient d'être renforcée pour maintenir nos délais de traitement à moins de 10 jours.

Dans chaque service, un agent d'encadrement a été nommé pour assister le responsable et gagner en qualité du travail.

Notre service comptabilité accueille depuis le mois de juin sa nouvelle responsable qui, forte d'une expérience de 14 ans en mutualité, apporte sa technicité et une vision novatrice au service de notre organisme.

Alexia MOSER

EVENEMENTS

LA MUTUELLE VOUS RENCONTRE / AGENDA

FOIRE DE MARSEILLE

La Mutuelle Marseille Métropole a eu un stand lors de la 95^{ème} édition de la Foire Internationale de Marseille, avec pour thème: La Foire fait son cinéma. Une occasion pour nous de venir à votre rencontre hors de nos locaux. En se tenant à votre disposition pour toutes demandes, devis,...

Nous vous avons donné rendez-vous le Mercredi 25 Septembre toute la journée, le Vendredi 27 Septembre lors de la nocturne et enfin durant la journée du Samedi 28 septembre.

SALON DES MAIRES, DES ÉLUS LOCAUX ET DES DÉCIDEURS PUBLICS DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Ce salon a eu lieu le 4 Octobre 2019 à Salon de Provence en partenariat avec la Métropole Aix-Marseille Provence.



Ce salon, dédié aux actions et aux pré-occupations des collectivités et des organismes publics est le rendez-vous des élus et des décideurs qui préparent l'avenir de nos communes et territoires.

Véritable lieu d'échanges et de rencontres avec les entreprises du territoire, le Salon des Maires, des Elus locaux et des Décideurs publics est le rendez-vous majeur pour trouver ensemble des solutions d'avenir.

Pour cette 4^{ème} édition, la Mutuelle Marseille Métropole y était présente dans un souci de modernisation et d'amélioration de l'avenir et du bien être des personnes.

SALON DE L'EQUIPEMENT TERRITORIAL

Le 11 Octobre 2019 a eu lieu à Peypin, la 49^{ème} édition de ce salon, qui comprenait des stands tenus par les entreprises avec lesquelles nos collectivités travaillent tout au long de l'année. La Mutuelle Marseille Métropole a tenu un stand lors de ce salon pour aller à l'encontre de ces personnes.



La Réforme « 100% Santé »

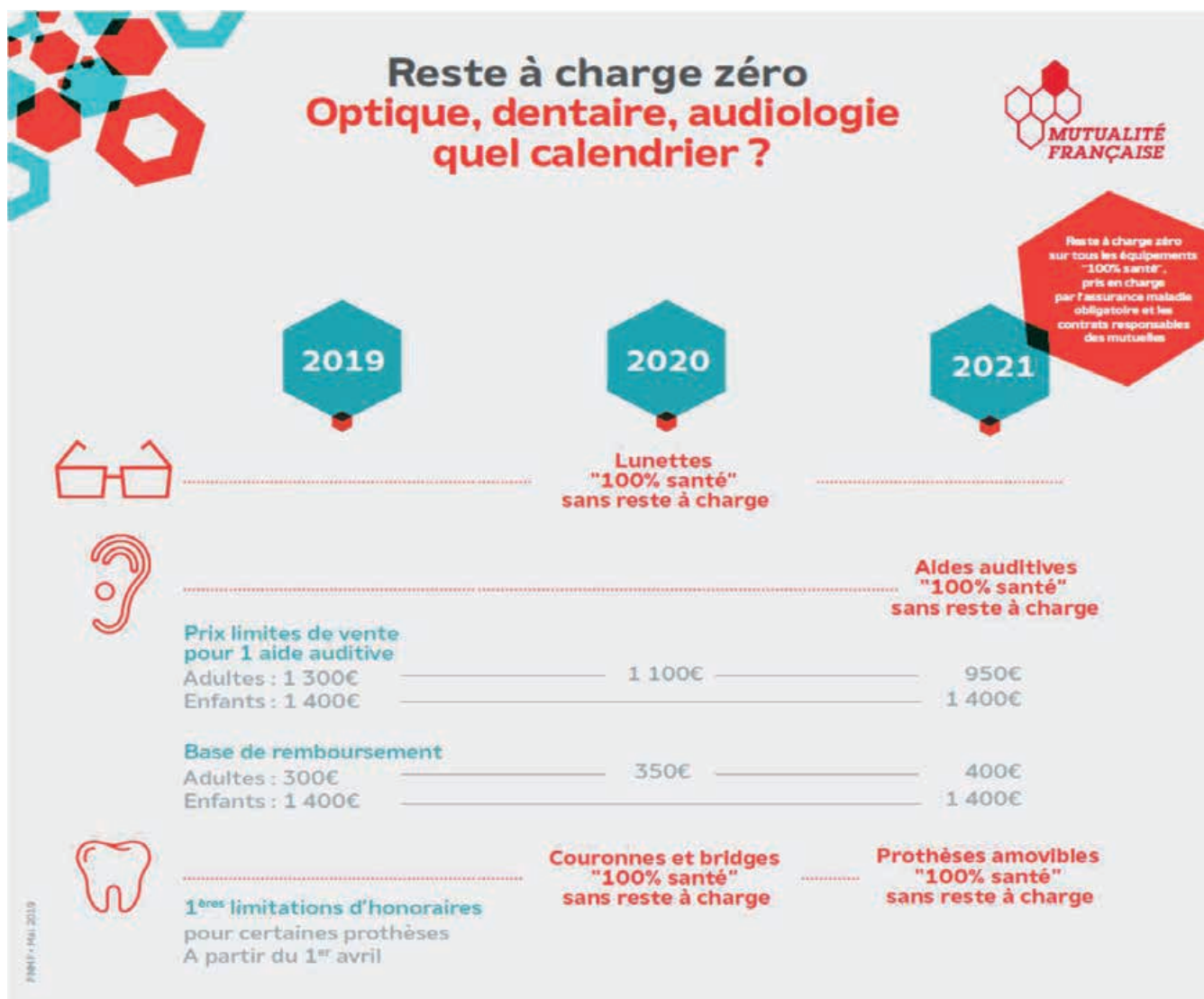
La proportion des dépenses de santé directement à la charge des ménages en France est une des plus faibles parmi les pays de l'OCDE (8,7%, 77% des dépenses de santé étant prises en charge par l'assurance maladie obligatoire et 13,3% par l'assurance maladie complémentaire). Toutefois, sur certains postes (optique, dentaire et audiologie), le reste à charge reste important et de nombreux français, notamment les populations les plus fragiles, renoncent aux soins pour des raisons financières.

- 2,1 millions de Français renoncent aux appareils auditifs
- 6,7 millions de Français renoncent à porter des lunettes
- 4,7 millions de Français renoncent aux soins dentaires

L'objectif de la réforme « 100% Santé », dite aussi « Reste à Charge Zéro » (RAC 0), est de favoriser l'accès aux soins des Français en diminuant leur reste à charge.

Pour cela, le gouvernement a souhaité garantir un panier de soins progressivement pris en charge à 100% par la Sécurité Sociale et par les organismes de complémentaire santé d'ici 2023. Trois postes sont concernés : le dentaire, l'optique et l'audiologie.

Source portefeuille santé Collectives AXA



A partir du 1^{er} janvier 2020

Reste à charge zéro sur tous les équipements "100% santé", pris en charge par l'assurance maladie obligatoire et les contrats responsables des mutuelles

A partir du 1^{er} janvier 2021 pour les prothèses amovibles

Couronne MÉTALLIQUE

- Toutes les dents

Honoraires max. **290€**

Couronne CÉRAMIQUE ZIRCONÉ

- Incisives
- Canines
- Prémolaires

Honoraires max. **440€**

Couronne CÉRAMOMÉTALLIQUE ET CÉRAMIQUE (hors zircone)

- Incisives
- Canines
- 1^{ères} prémolaires

Honoraires max. **500€**

Bridge MÉTALLIQUE


- Toutes les dents

Honoraires max. **870€**

Bridge CÉRAMOMÉTALLIQUE

- Incisives

Honoraires max. **1465€**



PMMF - Mai 2019


A partir du 1^{er} janvier 2020

Reste à charge zéro sur tous les équipements "100% santé", pris en charge par l'assurance maladie obligatoire et les contrats responsables des mutuelles

Verres
toutes corrections

TRAITEMENT

- Amincissement
- Anti-reflets
- Anti-rayures



Montures
à 30€ maximum

17 modèles adultes
10 modèles enfants

PRIX MAXIMUM PAR VERRE

- Entre 32,5€ et 170€ en fonction de la correction

Renouvellement tous les 2 ans

PMMF - Mai 2019

A partir du 1^{er} janvier 2021

Reste à charge zéro sur tous les équipements "100% santé", pris en charge par l'assurance maladie obligatoire et les contrats responsables des mutuelles

Prix maximum

Enfants • 1400€ / oreille

Adultes • 950€ / oreille



Options d'équipement

Au moins 3 options incluses en fonction du type d'aide auditive :

- Système anti-acouphène
- Connectivité sans fil
- Réducteur de bruit du vent
- Synchronisation binaurale
- Système anti-réverbération
- Bande passante élargie ≥ 6 000 Hz
- Fonction apprentissage de sonie

Types d'équipement

- Contours d'oreille classique
- Contours à écouteur déporté
- Intra-auriculaires

Avec 12 canaux de réglage

Renouvellement

- Tous les 4 ans

Garanties

- 30** jours d'essai avant achat
- 4** ans de garantie fabricant

PMMF - Mai 2019

LA MUTUELLE VOUS CONSEILLE

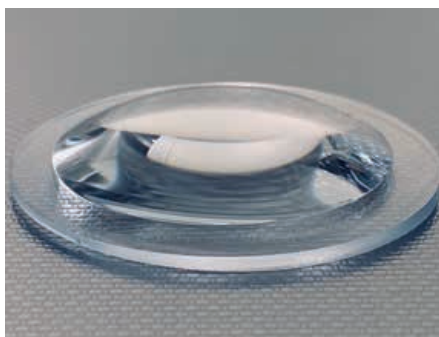
POUR BIEN CHOISIR SES VERRES DE LUNETTES

Anti-lumière bleue ou antireflet, minéraux ou organiques, unifocaux ou progressifs... l'éventail de verres de lunettes proposé par les opticiens est vaste et il est difficile de s'y retrouver. Voici quelques clés qui permettent de faire son choix en fonction de sa correction et de son mode de vie. Muni de son ordonnance rédigée par l'ophtalmologiste, le patient passe du temps chez l'opticien pour sélectionner sa monture de lunettes mais s'intéresse moins aux caractéristiques de ses verres. Pourtant ces derniers constituent des éléments essentiels du confort de vision.



Trois matériaux

Les verres ophtalmiques peuvent être fabriqués dans différents matériaux. Le plus ancien est le verre minéral. Même s'il offre une excellente qualité optique, il est aujourd'hui délaissé par les fabricants car il est lourd et cassant. Le verre organique, issu d'une résine de synthèse, a désormais pris sa place. Il présente l'avantage d'être plus léger, plus confortable, plus mince et de s'adapter à tous les types de montures. En revanche, il se raye facilement. Autre matériau de synthèse disponible, le polycarbonate est encore plus léger mais il est lui aussi sujet aux rayures. Son point fort est qu'il est quasiment incassable. Il est donc particulièrement recommandé pour les enfants ou pour ceux qui pratiquent des activités sportives.



médiaire (pour travailler devant l'ordinateur par exemple). Ils sont idéaux pour les nouveaux presbytes. Enfin, il existe également des verres bifocaux à double foyer avec deux zones optiques nettement séparées.

Les traitements de surface

Un dernier critère doit être pris en compte par le patient : le traitement. L'antireflet améliore la netteté, le contraste et la précision de la vision. Les traitements hydrophobes et anti-salisure facilitent le nettoyage et l'antibuée élimine la condensation sur le verre, notamment quand on rentre dans une pièce à l'environnement humide. Le filtre anti-lumière bleue est conseillé à ceux qui passent du temps devant les écrans. Cette partie du spectre de la lumière, proche de l'ultraviolet (UV), peut en effet perturber le filtre lacrymal de l'œil et, à long terme, altérer la rétine. S'il vaut donc mieux se protéger en cas d'utilisation intensive de son ordinateur ou de son smartphone, il faut aussi penser à porter des verres teintés lors des activités en extérieur car le soleil est le plus fort émetteur de lumière bleue.

Léa Vandeputte

Plusieurs familles de correction

La géométrie du verre joue par ailleurs un rôle important. Le type unifocal ou simple foyer offre une même correction sur toute la surface du verre. Il est utilisé chez les personnes qui sont atteintes de myopie, d'hypermétropie, d'astigmatisme ou encore de presbytie, mais uniquement pour la vision de près. Le verre progressif permet quant à lui de bien voir de loin comme de près, sans aucune rupture. Des verres mi-distance, appelés aussi « intermédiaires » ou « de proximité », permettent de voir de près (pour lire) et dans la zone inter-

Les verres constituent des éléments essentiels du confort de vision.

Le filtre anti-lumière bleue est conseillé à ceux qui passent du temps devant les écrans.

LA MUTUELLE MARSEILLE MÉTROPOLE

COMMENT ABORDER LA RENTRÉE DANS LA MÉTROPOLE DE LYON

Au musée des Confluences des expositions vous sont proposées tout au long de cette année scolaire.

Une façon pour vous de pouvoir redécouvrir le monde à travers toutes époques historiques. De connaître l'histoire des esprits du Japon, ou encore les fêtes himalayennes.

Cette rentrée, le musée des Confluences vous proposera une programmation des plus enrichissantes, dans un cadre d'exception.

Le musée propose toujours beaucoup d'autres activités ludiques et pédagogiques : visites, ateliers et défis qui vous permettront de vous amuser en famille.

• Les journées du patrimoine:

Les 21 et 22 Septembre dernier ont eu lieu les journées du patrimoine dans la métropole de Lyon. Le thème national, cette année était : Arts et divertissements, mais il y a aussi eu un thème local qui était : Habiter la métropole d'aujourd'hui et de demain.

Vous avez pu, tout au long de ces deux jours visiter ou revisiter les monuments et sites que vous pouvez côtoyer dans votre quotidien mais que vous ne connaissez pas vraiment. Vous avez pu grâce à ce week-end mieux connaître et redécouvrir votre ville et ses alentours.

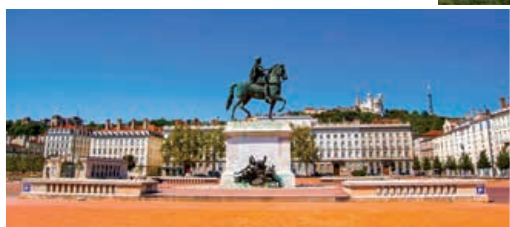
• Commémoration de la capitale de la Résistance :

Chaque année, la Capitale de la Résistance commémore le sou-

venir de ce jour historique et du courage de ceux qui se sont battus contre la barbarie. Pour rappel, le 3 Septembre 1944, le Général Diego Brosset, Commandant de la Première Division de la France Libre entra à Lyon et libérait la ville de la tyrannie nazie. Ces cérémonies commémoratives du 75^e anniversaire de la Libération de Lyon se déroulent en général en présence du Maire de Lyon, de l'Adjoint au Maire délégué au Patrimoine, à la Mémoire, des Anciens combattants et du Comité de liaison des Associations d'Anciens Combattants et Résistants.

• Bienvenue au bio

D'ici à 2020, la Métropole de Lyon s'engage à ce que dans les cantines des collèges de la métropole, 100% des fruits, des légumes et des féculents soient bio. Pour stimuler l'économie locale, 40% de la liste des courses sera fournie par des producteurs locaux situés à moins de 150 km de Lyon.



Gouvernance 06/19



Le Conseil d'Administration

- Les administrateurs de la Mutuelle Marseille Métropole occupent un rôle central dans le système de gouvernance de la mutuelle, ils définissent notamment la stratégie aussi bien d'un point de vue qualitatif que quantitatif.

L'Assemblée Générale

- L'Assemblée Générale de la Mutuelle Marseille Métropole a lieu au moins une fois par an. Elle est constituée des administrateurs de la Mutuelle Marseille Métropole ainsi que des délégués adhérents, élus en Décembre de l'année précédant l'Assemblée Générale. C'est là que sont prises les décisions importantes et qui sont mises en oeuvre par le Conseil d'Administration d'un point de vue stratégique. L'Assemblée Générale de Juin a servi à la présentation des travaux et des rapports réglementaires demandés par l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) dans le cadre de la directive de Solvabilité II, fixant le régime. Entrée en application le 1 Janvier 2016, Solvabilité II est un ensemble de règles fixant le régime de solvabilité applicable aux mutuelles dans l'Union Européenne.

Portraits de deux de nos administrateurs



Carine PINET

Carine est issue d'une famille de militants et a poursuivi l'engagement de sa mère Marie-Josée Riquier, disparue prématurément, pilier syndicaliste et mutualiste du service de la voirie à la Métropole d'Aix Marseille Provence.

Administrateur et membre de la commission de réclamation qu'elle anime depuis sa création, elle est mariée et mère de deux filles, elle est aussi très proche de son père Bobby bien connu au service de la propreté dont il est retraité.



Eric GILLY

Recruté à la Ville de Marseille en 1988 il a immédiatement intégré notre mutuelle pour en devenir administrateur il y a quelques années. Il est plus spécialement chargé de la logistique et de l'organisation des événements. Membre actif de la coopérative il est aussi très impliqué à Force Ouvrière où il est connu dans la France entière pour son implication dans l'animation des manifestations. Il est père de 3 enfants et il est aussi grand-père plusieurs fois.

Fouzia DAMIR

Notre nouvelle Responsable Comptabilité



Après avoir obtenu son BTS en Comptabilité et Gestion, Fouzia a travaillé pendant 14 ans en tant qu'Adjointe du Responsable Comptabilité en mutualité. Aujourd'hui Responsable de la Comptabilité au sein de notre Mutuelle, Fouzia assure la bonne efficacité de son service composé d'un Comptable et d'un Contrôleur de Gestion. Elle sécurise les méthodes de travail et met en place de nouvelles procédures, permettant ainsi un excellent contrôle des données et une communication interservices plus fluide.



La Coopérative accueille tous les Personnels Territoriaux et Assimilés désireux de faire des économies !

Magasin: 10, rue du Pasteur Heuzé 13003 Marseille
Ouvert du Lundi au Vendredi de 13H à 16h30
Tél: 04 91 90 87 89 – Fax: 04 91 90 92 58



Adhérez à la Coopérative pour 20€ à vie, et profitez des prix achats groupés auprès de nombreux fournisseurs !

Site web : www.coopvmcum.com

*La Parfumerie Europe, -40 à -65% sur Parfums & Cosmétiques.
Cafés, Thés, Boissons Chocolat, Infusions, en capsules adaptables.
Produits BIO, Confitures, Huile d'Olive, Jus de Grenade, Maca,
Pieds Paquets, Soupe de Poissons et au Pistou, Miels.
Lessives, Produits d'Entretien de la Maison, Gel Douche Shampooing
Savon de Marseille, et Savons d'ALEP et NIGELLE
Alimentation Chiens et Chats.
Vins et Champagnes, Prosecco.*



+ DE 3000 REFERENCES



Bénéficiez des avantages des partenaires de l'Association La COOP
Visitez le site: <https://assocoopmarseillem.wixsite.com/adherent>

Adhésion à l'année



Chaque jour écoutez les plus belles chansons des années 80 à aujourd'hui !

Sur la webradio: www.frequencesud.com

Écoutez partout dans le monde avec votre smartphone ou votre Ipad téléchargez l'application gratuite **ORANGE RADIO** sur PlayStore puis Enregistrez l'adresse: **Fréquence Sud**



Orange Radio



**Écoutez la différence
Son qualité HD**



**Votre Mutuelle Marseille Métropole vous offre la Météo chaque matin !
Sur FRÉQUENCE SUD MARSEILLE - WEBRADIO**

LES RECETTES FACILES

Et n'oubliez pas de nous adresser vos recettes à :

Le Mutualiste Marseille Métropole

Services Recettes

4, rue venture - C.S. 41822
13221 Marseille Cedex 01



LA SOUPE AU PISTOU

Liste des Ingrédients :

- 250 g de haricots verts
- 250 g de haricots blancs (égouttés) en conserve
- 250 g de haricots rouges (égouttés) en conserve
- 1 courgette
- 2 carottes
- 6 pommes de terre
- 3 tomates
- 8-10 gousses d'ail
- 1 oignon
- 250 g de pâtes (coudes ou coquillettes)
- 10 branches de basilic
- 150 ml d'huile d'olive
- 30 g de parmesan



Préparation :

- 1. Epluchez les pommes de terre et les carottes et tranchez-les en cubes, puis coupez les courgettes en gros dés et mettez l'ensemble dans une marmite ou une cocotte. Ajoutez 2 c. à soupe d'huile d'olive et 1 branche de basilic, salez et poivrez, remplissez d'eau jusqu'à tiers de la marmite, portez à ébullition, puis couvrez et laissez mijoter 20 min.
- 2. Pendant ce temps, équeutez les haricots verts, pelez les tomates, les gousses d'ail les oignons et émincez-les finement. Dans une poêle à feu moyen, faites revenir les tomates et les oignons pendant 5 min, avec 2 c. à soupe d'huile d'olive, du sel et du poivre.

- 3. Au bout des 15 min de cuisson des pommes de terres, ajoutez les haricots rouges, les haricots blancs, les haricots ainsi que les pâtes, et poursuivez la cuisson à couvert et à légers frémissements, pendant 10 min.

- 4. Pour préparer la «pommade», prélevez 2 belles c. à soupe de dés de pomme de terre dans la cocotte à l'aide d'un écumoire et mettez-les dans le bol d'un robot mixeur. Ajoutez ensuite les oignons et les tomates, les gousses d'ail, tout le basilic, l'huile d'olive, et du sel et du poivre, puis mixez de façon à obtenir un épais pistou (rajoutez éventuellement un peu d'huile d'olive au besoin).
- 5. Mélangez cette pommade dans le bouillon de la soupe, et servez votre soupe au pistou bien chaude, éventuellement saupoudrée d'un peu de parmesan.

Le Vin près de chez vous

DOMAINE COMTE PERALDI ROUGE 2017

Niché sur les coteaux de Mezzavia, surplombant le golf d'Ajaccio, ce domaine est la propriété du Comte Louis De Poix depuis 1965.

Ce sont aujourd'hui ses descendants qui prennent soins de ses vignes avec une culture raisonnée et des vendanges manuelles.

Ce vin à la robe rouge rubi a des notes d'épices, herbes aromatiques et de fruits noirs, sa bouche toute en finesse et élégance se terminant par des notes de réglisse rappellent le maquis et la guarriague.



Prix : 15,50 €



Le Centre de Santé de la Mutuelle Marseille Métropole

Médecins :
04.91.13.98.88
04.91.13.98.89

- Un accès aux soins pour tous
- Tiers payant Sécurité Sociale et mutuelles
- Pas de dépassement d'honoraires
- Un éventail complet de spécialités médicales
- Trois médecins généralistes



Médecine Spécialisée :

- Médecine générale
- Cardiologie
- Dermatologie
- Gastro-entérologie
- Gynécologie-obstétrique
- Médecin nutritionniste
- Médecine physique-réadaptation
- Endocrinologie
- Ophtalmologie
- O.R.L.
- Pneumologie - Allergologie
- Psychiatrie
- Rhumatologie
- Urologie

Paramédical :

- Pédicurie
- Diététique
- Ostéopathie
- Psychologie

